



OPÉRA

► « Cool » et « sexy », la soprano australienne Danielle de Niese est avant tout une grande voix. On pourra s'en assurer dans *L'Elisir d'amore* de Donizetti montré à l'Opéra national du Rhin. **Page 16**

FESSENHEIM Nouvelle déconvenue pour la centrale nucléaire

L'ASN demande l'arrêt du réacteur n°1

Alors que le réacteur n°2 de la centrale de Fessenheim est à l'arrêt depuis mi-juin et pour cinq mois encore, l'ASN demande le découplage au plus vite de l'unité n°1, le temps d'effectuer des contrôles sur ses trois générateurs de vapeur. Pendant trois semaines au moins, la centrale nucléaire alsacienne ne produira aucune électricité.

La promesse de François Hollande sera-t-elle respectée pour des raisons de sûreté et non plus seulement pour des motifs de politique (qu'elle soit politique ou énergétique) ? L'autorité de sûreté nucléaire (ASN) a en tout cas prescrit de nouveaux contrôles sur les générateurs de vapeurs du réacteur n°1, potentiellement affectés par le même défaut identifié sur le couvercle et le fond de la cuve de l'EPR en construction à Flamanville.

En cause: l'acier

L'acier des fonds primaires (ainsi appelés car rattachés au circuit primaire du réacteur) pourrait présenter une zone de concentration trop élevée en carbone, susceptible d'affaiblir sa résistance au choc et aux fissures. L'ASN a ainsi demandé hier l'arrêt de Fessenheim 1 le temps qu'EDF procède à des mesures plus précises des taux de carbone ; quatre autres réacteurs devront être arrêtés pour les mêmes raisons dans les centrales du Tricastin (Drôme) et de Gravelines (Nord) et de Civaux (Vienne). « Ces fonds primaires ont été fabri-



Au cœur de l'enceinte en béton, grâce à la chaleur du circuit primaire, le générateur transforme l'eau du circuit secondaire en vapeur pour alimenter les turbines produisant l'électricité. PHOTO ARCHIVES DNA

qués par JCFC au Japon et présentent des défauts relevant d'un procédé de fabrication mal maîtrisé, souligne Julien Collet de l'ASN.

Compte tenu des incertitudes, nous avons demandé des contrôles complémentaires à EDF ». De tels essais ont déjà été effectués

sur treize autres réacteurs concernés par le possible défaut. « Six ont déjà pu redémarrer et sept sont en cours d'investigation à l'occasion d'arrêts programmés » souligne Christine Tusch, en charge de la communication à la centrale de Fessenheim.

Des contrôles de surface des fonds primaires des trois générateurs de vapeurs du réacteur n°1 avaient d'ailleurs déjà été réalisés lors de l'arrêt programmé en avril dernier, « avec des résultats conformes ». Il s'agit maintenant de compléter la batterie de tests, par ultrasons notamment, des contrôles qui nécessiteront un arrêt de trois semaines. EDF planche actuellement sur le planning qui devrait être connu d'ici quelques jours. L'ASN a par ailleurs donné trois mois à EDF pour rendre le résultat de l'audit.

Deux anomalies différentes

Ce nouvel incident dans l'exploitation du site conforte les anticléricaux dans leur conviction que la centrale alsacienne cumule des risques aussi multiples que variés. Les écarts constatés dans les taux de

concentration de carbone n'ont d'ailleurs rien à voir avec l'anomalie qui porte sur le réacteur n°2 déjà à l'arrêt et pour lequel l'ASN a suspendu le certificat d'épreuve. Le défaut porte là sur la virole basse de deux générateurs de vapeur et est le fruit d'irrégularités dans le processus de forgeage. « Il n'a pas été mené conformément au dossier technique remis à l'ASN et aux règles de l'art », avait ainsi détaillé le gendarme français du nucléaire, avant d'ordonner des investigations quant aux propriétés mécaniques des générateurs. Le réacteur ne pourra évidemment être redémarré « avant que nous ayons démontré que l'irrégularité n'a pas de conséquence sur la sûreté » ajoute Christine Tusch.

La centrale de Fessenheim espère toutefois pouvoir recoupler au réseau national le réacteur n°1 au terme de trois semaines d'arrêt qui lui seront nécessaires pour effectuer les contrôles. Afin de le mettre à la disposition des usagers pour le pic de consommation d'électricité qui intervient habituellement en janvier-février. ■

SIMONE WEHRUNG

BAS-RHIN Prévention de la radicalisation

Environ 80 dossiers sous haute surveillance

Le préfet du Bas-Rhin a fait, hier matin, au Club de la presse de Strasbourg, le point sur la lutte contre la radicalisation et les départs de candidats au djihad vers la Syrie. Les mineurs font l'objet d'une attention particulière.

CELA FAIT DEUX ANS maintenant que le Bas-Rhin, comme les autres départements de France, a mis en place un dispositif de « prévention », de « détection » et d'« accompagnement » des personnes radicalisées, ou susceptibles de basculer dans la radicalisation religieuse. Depuis le mois d'avril 2014, la préfecture, le parquet, les services de police et de gendarmerie coordonnent leur action en ce sens, en lien – plus ou moins étroit – avec l'Éducation nationale et les collectivités territoriales. « Une méthodologie s'est mise en place », commente le préfet Stéphane Fratacci, évoquant les réunions « hebdomadaires » ou « mensuelles », la « cellule de suivi », et le « travail d'évaluation à mener ».

Une « douzaine » de Bas-Rhinois auraient perdu la vie dans les rangs de l'État islamique

Le numéro vert (*) mis en place par le ministère de l'Intérieur a évidemment contribué à augmenter le nombre de signalements, qui peuvent venir du cercle familial, des amis, des collègues, mais aussi de l'école, du collège ou du lycée. « Depuis deux ans et demi, nous avons

eu dans le département du Bas-Rhin un peu plus de 740 appels de signalements », recense Stéphane Fratacci, qui tempère vite : « Ce sont loin d'être tous des cas de radicalisation avérée. Un tiers des dossiers est vide. Ils relèvent parfois de la malveillance, par exemple un divorce douloureux, quand quelqu'un veut s'assurer la garde des enfants. Ou bien c'est quelqu'un qui a volontairement disparu, sans aucune raison religieuse, et qui ne veut plus avoir de contact avec sa famille. »

Une douzaine de mineurs récupérés avant leur départ

Il reste donc « environ 450 dossiers » qu'il a fallu creuser « de manière plus approfondie pour distinguer ceux qui devaient faire l'objet d'un suivi ». C'est le cas pour 20 % d'entre eux. Soit un total « de l'ordre de 80 dossiers chauds », estime le chargé de mission Jean-Claude Herrgott, qui accompagnait hier le préfet au Club de la presse. « Ce sont les dossiers particulièrement actifs, précise ce dernier, mais qui ne présentent pas forcément des éléments impliquant une judiciarisation. » En clair, qui ne finissent pas devant un tribunal correctionnel.

Le Bas-Rhin « fait partie des départements où il y a le plus de signalements », explique Stéphane Fratacci, notamment « parce qu'il compte un million d'habitants avec une grande ville ». Pour l'heure, il compte « six assignations à résidence ». Et « trois ou quatre » perquisitions administratives y ont été menées depuis le mois de juillet, et la mise



Le préfet de région Stéphane Fratacci présente le plan de prévention de la radicalisation, au Club de la presse. PHOTO DNA - MICHEL FRISON

en place de nouvelles mesures permettant la saisie de données informatiques.

Dans la lutte contre la radicalisation, les mineurs constituent les profils les plus préoccupants pour l'administration. Ils ont été « une douzaine » environ à être empêchés de partir rejoindre les rangs de l'État islamique en Syrie ou en Irak. Parfois in extremis. « Certains ont été récupérés en Autriche, en Allemagne, en Hongrie ou en Turquie », explique Jean-Claude Herrgott. « C'est une course de vitesse », rappelle le préfet, appuyé par l'exemple hongrois du chargé de mission, qui remonte à décembre 2014 : « Les deux jeunes sont partis un mercredi

après-midi. Grâce à la géolocalisation, nous avons pu prévenir les Hongrois qui sont intervenus dans un train et qui ont pu le récupérer. » Leur interpellation avait eu lieu le samedi suivant [DNA du 09/12/2014]. Au printemps dernier, le dispositif n'avait toutefois pas été en mesure de retenir un garçon de 16 ans, domicilié à Lingolsheim, qui avait pourtant été signalé par son collègue puis son lycée pour s'être radicalisé [DNA du 07/04]. Jean-Claude Herrgott ajoute qu'une « douzaine » de personnes venues du Bas-Rhin auraient perdu la vie en Syrie et en Irak, dans les rangs de l'État islamique. Parmi elles figurent les deux frères Boudjellal. Do-

miliés dans le quartier de la Meinau à Strasbourg, ils sont décédés début 2014, après être partis avec le terroriste du Bataclan Foued Mohamed-Aggad, dans le groupe dont sept membres ont été jugés à Paris au printemps dernier, écopant de peines de six à neuf ans de prison.

Peu de certitudes

« Il n'y a aucune certitude établie quant au chiffre exact de tués, explique Stéphane Fratacci, en l'absence de certificats de décès. » D'ailleurs, « il n'existe d'indications à ce sujet que pour les hommes », rappelle Jean-Claude Herrgott.

Au total, le nombre de départs de Bas-Rhinois vers l'État islamique s'établit à « quinze ou vingt » au cours des deux dernières années. Un chiffre à prendre avec prudence. « On ne se rend compte d'un départ que quand on suit quelqu'un », rappelle le préfet, alors que le flux de combattants en partance pour la Syrie semble se tarir.

Localement, le profil des candidats au djihad reste identique au reste de la France. Les deux tiers sont des hommes âgés de 18 à 35 ans, 10 % sont mineurs, et 25 % sont des femmes ou des adolescentes.

Pour tous, « le religieux n'apparaît pas forcément au premier plan des motivations », explique le chargé de mission de la préfecture. On part surtout « pour la bagarre » chez les garçons, et « pour les enfants » chez les filles. ■

AURÉLIEN POIVRET

► (*) 0800005696.